

4. Jeunes critiques artistiques

Projet territorial s'inscrivant dans un concept national



©Réseau Canopé

Concept / À partir d'une création professionnelle, ou d'une création d'élèves encadrée par des professionnels, cette opération vise à susciter la réalisation de reportages intégrant la démarche journalistique et développant le regard critique. Tous les domaines artistiques pourront être abordés (Arts plastiques, Arts de la rue, Cinéma, Danse, Design, Musique, Théâtre...). Le reportage, nourri éventuellement d'interviews, peut prendre différentes formes : écrite, filmée, enregistrée, dessinée... Le projet pourra s'appuyer sur des partenaires culturels et journalistiques, notamment le CLEMI, pour accompagner et former les élèves aux techniques utilisées par les reporters. Les projets pourront aussi s'appuyer sur les CEMEA...

Cette opération, dans l'esprit de « Chroniques lycéennes », « Jeunes critiques en Avignon » et d'autres projets ponctuels mis en œuvre dans les territoires, s'ouvre vers toutes les esthétiques artistiques et tous les élèves.

Cible / Elèves du cycle 3 au lycée.

Valorisation, restitution /

La restitution de la critique peut être diffusée dans la presse écrite et/ou audiovisuelle, sur les ondes radiophoniques...

Critères d'éligibilité /

Le projet doit répondre à tous ces critères obligatoirement :

- l'implication claire de Réseau Canopé ET d'au moins un partenaire référent dans la co-construction du projet : structure culturelle, presse, TV...
- la concertation des autres partenaires (parmi collectivités, rectorat, DRAC, université...)
- le développement à partir d'un fil rouge, une thématique, une problématique, un événement, une œuvre, un partenaire, une personnalité...
- l'adéquation avec les textes de référence : parcours EAC de l'élève (connaissance - rencontre - pratique créative), EPI, programmes, PEDT...
- le budget abondé par d'autres partenaires (min. 50%).
- la possibilité d'évaluer, par le dossier, la dimension du projet et ses besoins (intervenants, documentation, locaux, techniciens, droits...)

La commission appréciera /

- la cohérence, l'équité et la complémentarité des projets sur le territoire : articulation Action - Formation – Edition (formation de formateurs, atelier-Canopé, ouvrage, outil web, application, conférence-rencontre, jeu...), y compris ceux portés par des partenaires.
- la nouveauté, l'innovation, l'audace, les projets émergents, l'ancrage des projets de qualité, la plus-value artistique...
- la richesse transversale du projet
- la production artistique d'élèves en point d'orgue du projet : sous forme de mise en scène, exposition, présentation des productions... Le concours n'est pas encouragé.
- l'implication des options cinéma-audiovisuel, coiffure-esthétique, couture, design, métiers du bâtiment, métiers d'arts...
- l'adéquation avec l'actualité culturelle de la saison 2016-2017.

Financement APAC / 1 500 € maximum par projet.

Il s'agira pour Canopé de participer à l'action par un soutien financier et/ou logistique complémentaire à celui de la structure culturelle partenaire et de l'établissement scolaire :

- financer l'intervention d'un partenaire (reporter, journaliste, illustrateur...) pour renforcer la démarche artistique et/ou journalistique.
- prêter ou financer la location du matériel, mettre à disposition des espaces de travail collaboratif...